Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 059-215900887-20260921-2026BGD055-DE

Département du Nord
Arrondissement de Lille
Canton d'Armentières

Commune de BOIS-GRENIER
= = = = =

EXTRAIT des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

du 21 septembre 2026

Le vingt-et-un septembre deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Bois-Grenier s'est assemblé en séance ordinaire à la mairie de Bois-Grenier, après convocation légale faite le quinze du même mois, sous la présidence de Mr Michel DELEPAUL, Maire.

NOMBRE
de conseillers
en exercice : 19
de présents ou représentés : 19

Etaient présents : M. DELEPAUL, M. BRAME, M. CARLIER, Mme ELOIRE, Mme BRACKE, M. CARON, Mme DELQUEUX, M. DUPONTREUE, Mme JOURDAIN, Mme LACONTE, M. LEDOUX, Mme SLEMBROUCK, M. SPETEBROOT, M. SPRUYT, M. VANBRUGGHE
Pouvoir : de Mme CONTAY à M. CARLIER, de Mme MIELLET à M. VANBRUGGHE, de Mme CARON à M. CARON, de M. ATSU-GLEGLEDZI à M. DUPONTREUE

= = = = = = = = = = = = =

Création d'un tarif pour une journée au Parc Astérix

Monsieur le Maire indique que la Commission Jeunesse souhaite proposer aux jeunes âgés de 14 à 17 ans une journée au Parc Astérix au cours de l'année 2026.

A ce propos, il propose de créer un tarif d'inscription pour les jeunes âgés de 14 à 17 ans :

- 36 €uros par jeune.

Après délibération et vote, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce tarif pour la journée au Parc Astérix pour les adolescents.

Fait aux jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance

M. CARON

Le Maire,

M. DELEPAUL

MAIRIE de BOIS-GRENIER (Nord)

2026BGD055
7.1

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 059-215900887-20260921-2026BGD055-DE

